

ASSISES DE 1985 - GRENOBLE

Le GENEPI intramuros, de l'air frais dans les prisons

I. POURQUOI ?

- En vue de la réinsertion du détenu.
- Eviter qu'il ne devienne « névrosé. »
- Permettre aux détenus de se retrouver dans des activités en dehors du cadre administratif.
- Créer un lien entre le détenu et l'extérieur dont le milieu étudiant.

Ceci en veillant à garder une relation d'égalité entre intervenants et détenus (éviter la relation "professeur-élève", favoriser des activités dans lesquelles il n'y a pas de différence de niveau : jeux de société, compétitions sportives).

Tout ceci en tenant compte de notre manque de compétence pédagogique et du désir de ne pas être là pour pallier les carences de l'administration, notamment en matière de manque de personnel et de responsabilités au niveau des activités culturelles.

II. COMMENT ?

Il s'agit de toucher le plus de détenus possible en profitant de notre statut d'étudiant (indépendance vis-à-vis de la direction pénitentiaire locale) et de bénévoles (réelle motivation désintéressée).

Cependant, nous ne sommes pas complices des détenus et agissons dans les limites liées au cadre légal et à nos statuts.

Il y a deux moyens de lancer des activités : répondre à des demandes spécifiques des détenus ou lancer des propositions spontanées. Ceci reste à adapter en fonction des spécificités du groupe sachant qu'il n'y a pas de solution passe-partout.

Il est pratiqué deux formes de cours :

- Cours individuels : ce sont alors des rapports du détenu avec une personne de l'extérieur qui sont privilégiés.
- Cours collectifs : qui permettent de créer des rapports inter détenus, et de vivre une situation de groupe motivante autour d'une matière spécifique (cas de soutiens mutuels entre détenus). Néanmoins cette forme de cours peut créer des tensions causées par des différences de niveau trop importantes.

Nous constatons le développement d'activités autres que l'enseignement : chaque groupe constate la nécessité et les résultats d'animations sportives et culturelles.

III. PROLONGEMENT

Les activités mises en place sont souvent méconnues des autres Génépistes. Aussi est-il indispensable d'amplifier la communication entre les groupes, ce qui amène les solutions suivantes:

- Chaque représentant de groupe devra, lors des secrétariats nationaux, présenter un texte concernant les activités de son groupe (démarches entreprises, adresses utiles...).
- Certains numéros de *La lettre de GENEPI* auront un aspect thématique, de manière à recueillir l'avis de chaque groupe sur les sujets abordés.
- On peut promouvoir le prolongement des activités intramuros vers l'extérieur (enregistrement de cassettes pour non-voyants, expositions artistiques, recueils de poèmes) pour répondre à un autre but du GENEPI qui est la sensibilisation de l'opinion publique.
- Enfin, l'organisation de week-ends thématiques régionaux est vivement souhaitée, ainsi qu'un compte-rendu les relatant dans *La lettre de GENEPI*.

La force d'adaptation du GENEPI réside dans son éclatement et l'autonomie d'action de chaque groupe.